



IAEA

Agence internationale de l'énergie atomique

Circulaire d'information

INFCIRC/652

Date : 18 août 2005

Distribution générale

Français

Original : Espagnol

Communication en date du 15 août 2005 reçue de la mission permanente du Venezuela auprès de l'Agence

L'Agence a reçu de la mission permanente du Venezuela une note verbale datée du 15 août 2005 dont le texte est reproduit ci-joint pour l'information des États Membres, ainsi qu'il était demandé dans cette note verbale.

République bolivarienne du Venezuela
Ambassade en Autriche
Mission permanente auprès de l'ONU, Vienne

0881

E1 /III.OI.06/8

La **mission permanente de la République bolivarienne du Venezuela** présente ses compliments à l'Agence internationale de l'énergie atomique et saisit l'occasion de se référer à la résolution GOV/2005/64 intitulée 'Mise en œuvre de l'accord de garanties TNP en République islamique d'Iran et résolutions pertinentes du Conseil', adoptée par le Conseil des gouverneurs le 11 août de cette année.

À cette occasion, la mission permanente du Venezuela, pays qui siège au Conseil, tient à exprimer son désaccord avec la procédure suivie pour la négociation et l'approbation de cette résolution, qui n'a pas permis à tous les États présents de participer équitablement aux discussions et à l'adoption d'un document de cette importance.

C'est la raison pour laquelle la République bolivarienne du Venezuela exprime dans la présente son désaccord avec la résolution GOV/2005/64 qui, selon elle, va à l'encontre du développement du peuple iranien et de tous les pays qui veulent jouir de leur droit inaliénable à utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

La **mission permanente de la République bolivarienne du Venezuela** serait reconnaissante à l'Agence de bien vouloir prendre en compte et distribuer la présente communication et saisit cette occasion pour renouveler à l'Agence internationale de l'énergie atomique l'expression de sa considération.

Vienne, le 15 août 2005

Agence internationale de l'énergie atomique
Vienne